

**Effectivement il s'agit bien  
du détail n°1. Bravo !**



© Paris, musée de l'Armée, dist. RMN-GP

### **Le siège d'Utrecht en juin 1672**

Il s'agit bien d'un détail de la peinture murale qui représente **un moulin** dans la salle Turenne. Cette œuvre, peinte par **Jacques Friquet de Vauroze** (1638-1716) et son atelier, évoque le siège d'Utrecht durant la guerre de Hollande (1672-1679), en juin 1672.

### **Ton moulin va trop vite...**

Il existe **plusieurs types de moulin** qui utilisent le **vent** ou l'**eau** pour pomper de l'eau, transformer les chiffons en pâte

à papier, extraire de l'huile en pressant des graines, broyer des pigments produisant des colorants destinés à l'art et à l'industrie, scier du bois tropical, importé des colonies.... Cette **diversification économique** contribue à l'**âge d'or néerlandais** des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

### **Trois principaux types de moulin**

**Le moulin-tour en pierre**, robuste face aux vents violents de la mer du Nord.

**Le moulin à galerie**, plus élancé, optimise la capture du vent.

**Le moulin-pivot** qui offre une rotation complète pour s'orienter face au vent.





moulin-tour de  
Kinderdijk, Hollande

© Pexels



Moulin à galerie, Hollande

© Pexels



Moulin-pivot, Hollande

© Pexels

Le moulin à gauche de la peinture  
d'Utrecht semble être un moulin sur  
pivot.



Un moulin essentiel dans le territoire évoqué sur les peintures murales est le **moulin à polder**.

Le polder est une étendue artificielle de terre gagnée sur l'eau, dont le niveau est, le plus souvent, inférieur à celui de la mer, à partir de marais, estuaires, lacs ou des zones littorales.

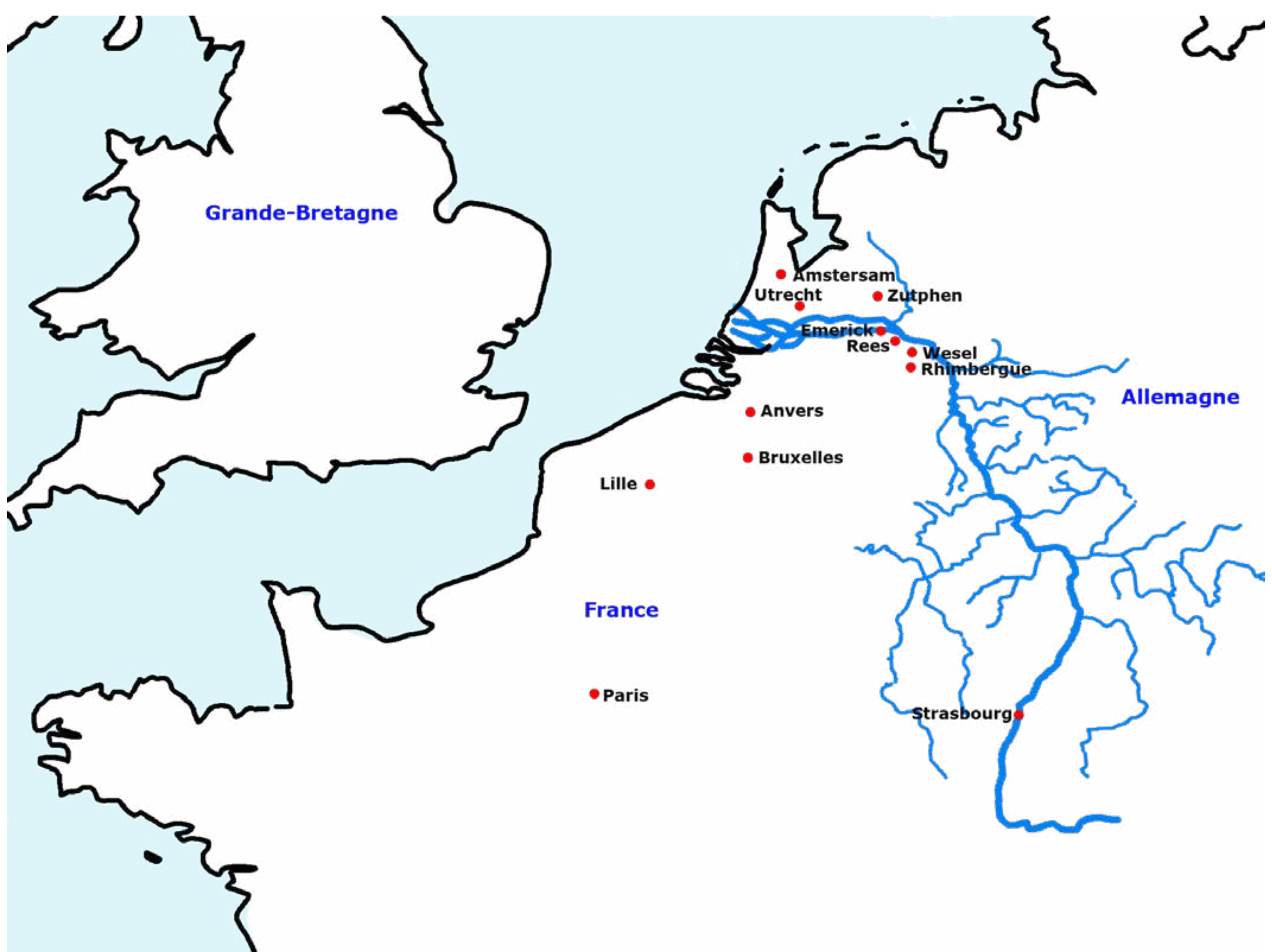
Parfois placer en série les uns à côté des autres, ce moulin sert à déplacer l'eau et protéger les terres gagnées sur l'eau.

Chaque ville fortifiée que vous pouvez voir sur les peintures est à proximité de l'eau.

Lors d'un siège, **les assiégés** (ceux qui sont dans la place forte) peuvent pomper l'eau grâce aux moulins pour inonder les alentours de la ville. Ils s'isolent et ralentissent ou piègent l'assiégeant (celui qui veut conquérir la place forte).

**En temps de guerre**, le moulin, tout comme les clochers des églises ou les tours, sont souvent **détruits** pour **stopper leur activité**, mais aussi parce qu'ils sont visibles de loin et donc **visés**, par exemple, **par les tirs de l'artillerie**.

Dans la salle de l'Europe sur certaines des peintures murales on peut voir des canons tractés par des chevaux de trait. Dans la salle royale les canons sont en position de tir.



## **Le Pain d'épices d'Utrecht**

Devant la progression des troupes françaises, en juin 1672, **le prince d'Orange et ses troupes** se dirigent vers Utrecht pour **défendre la ville**.

Deux jours plus tard, **il quitte Utrecht**, sur ordre des **États généraux** qui souhaitent que **l'armée parte en Hollande** et ne se **cantonne en garnison** qu'en cas d'absolue nécessité. La **ville** est alors pratiquement **sans défense**, les plus **riches** réunissent leurs biens pour **partir**, **les autres habitants** veulent **les retenir**, ils s'emparent des clés des portes de la ville afin de les maintenir fermées.

Les gouvernements de la province et de la ville souhaitent alors entamer des **négociations** avec l'ennemi. Deux messagers sont envoyés pour obtenir de Louis XIV un **passport** ou un **sauf-conduit** pour les négociateurs.

**Le 21 juin 1672**, trois représentants des États provinciaux se mettent en route et reviennent le 24 juin. **Louis XIV** n'est alors **pas disposé à accorder la sauvegarde demandée** et exige une **reddition** (capitulation) **inconditionnelle**.

Entre-temps, la ville passe sous domination française. Le **marquis de Rochefort** arrive le 23 juin matin, avec 2 500 cavaliers devant la porte Wittevrrouwenpoort et

exige qu'on lui ouvre le passage. La situation est confuse dans la ville et certaines personnes accède à la demande de Rochefort. Il ressort du rapport de l'un des membres du conseil municipal que les clés des quatre portes de la ville ont été remises et que le **Dr Velthuysen** les avait déjà fait récupérer avant même que de Rochefort ne les ait demandées.

Selon ce rapport, le déroulement de la séance dans la salle du conseil aurait été quelque peu différent de ce qu'indiquent les procès-verbaux, qui ont été adoptés quatorze jours plus tard sans débat ni approbation générale.

## **Il s'ensuit une guerre des pamphlets**

**Les Hollandais** reprochent aux habitants d'Utrecht d'avoir **livré la ville sans combattre** et d'être entré en **contact avec l'ennemi** avant même d'avoir été directement attaqués. Ils estiment que les habitants d'Utrecht ont **offert les clés de la ville** d'où la légende méprisante « **Les porteurs de clés d'Utrecht** ».

Selon Utrecht, il s'agit d'un « **coup monté** » **des Hollandais**. À Utrecht, **Clerck** rétorque en publiant le pamphlet : « **Pain d'épices d'Utrecht en réponse aux railleries injurieuses des Hollandais fous** » (printemps 1674).

Traduction du pamphlet de Clerck :  
« Quel tumulte et quel grondement dans les rues, sur les barques, dans les charrettes,  
Qui traverse les trois quarts de la Hollande en emportant les clés d'Utrecht ?  
Par qui, comment et quand cela s'est-il produit à Utrecht ?  
Que celui qui le sait le dise, ou bien personne ne le sait-il ?  
Celui qui le dit ment, car Utrecht a conservé ses clés  
Jusqu'à ce que, après bien des tergiversations,  
Le fier Rochefort les réclame par la force,  
C'est alors que les portiers les lui ont remises.  
C'est pourquoi, peuple maussade, cessez vos grognements,  
Et remplissez-vous la bouche de biscuits, ou de quoi que ce soit d'autre à mâcher ;  
Et tandis que vous mâchez ces douceurs, réfléchissez à la façon

dont  
les clés gisaient là, chez vous, dans  
chaque ville,  
Prêtes à être remises au prince aux  
lys qui le souhaitait,  
S'il n'était pas resté à Zeist et à  
Utrecht.  
Que Utrecht les ait remises par la  
contrainte, la Hollande le savait  
bien,  
De bon gré, si seulement Louis avait  
poursuivi sa route.  
Que pensez-vous de ce gâteau,  
mangeurs de gâteaux, je crains fort,  
Utrecht l'avait pris de force, la  
Hollande l'avait bien compris,  
De bon gré, si Louis avait pu  
continuer ainsi.  
Que pensez-vous de ce gâteau,  
amateurs de gâteaux, je crains  
bien,  
Que vous y trouviez moins de sucre  
que de poivre ;  
Car ce n'est ni une friandise ni une  
gourmandise,  
mais une pâtisserie ferme d'Utrecht,  
pleine d'épices de la Sticht. »

Les Français, quittent Utrecht  
le **23 novembre 1673**. Les  
**traités d'Utrecht**, signés en  
1713, concluent un demi-siècle  
de conflits menés par le roi  
de France Louis XIV, depuis la  
guerre de Hollande (1672-1679)

jusqu'à la fin de la guerre de Succession d'Espagne. Ces accords redéfinissent l'équilibre européen en limitant l'influence française et en consacrant l'ascension de la Grande-Bretagne.